

# Rapport du jury

Février 2016

## Conférence de consensus

**Réussite et échec dans l'enseignement supérieur :**  
Quels éclairages de la recherche ?

**SITE INTERNET :** <http://ife.ens-lyon.fr/ife/conf-enseignement-sup>

## Rapport des membres du jury composé de :

### **Emmanuelle ANNOOT, Présidente du jury**

Professeure en sciences de l'éducation de l'Université de Rouen (CIVIIC)

Pascale AMIOT	Vice-Présidente de l'université de Perpignan Via Domitia
Coralie BINDER	Chargée de mission Affaires Académiques à la Fédération des Associations Générales Etudiantes (FAGE)
Bernadette CHARLIER	Professeure en sciences de l'éducation, responsable du centre de didactique universitaire et Doyenne de la faculté des lettres de l'Université de Fribourg
Sébastien CHEVALIER	Professeur à l'université de Bourgogne et représentant IDEFI « Initiatives d'excellence en formations innovantes »
Jean-Marie DE KETELE	Professeur émérite en sciences de l'éducation de l'université catholique de Louvain-la-Neuve
Antoine MARTIN	Président de la conférence des étudiants vice-présidents d'universités (CEVPU)
François RESCH	Conseiller du Président de la Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI) et Professeur émérite à l'université de Toulon
Monique RONZEAU	Inspectrice Générale de l'administration de l'Education nationale et de la recherche (IGAENR) et Présidente de l'Observatoire national de la vie étudiante (OVE).

## A partir des communications de :

Marc ROMAINVILLE (Université de Namur) :

Les notions de « réussite » et d'« échec » dans les recherches en enseignement supérieur : de quoi parle-t-on au juste ?

Saeed PAIVANDI (Université de Lorraine) :

Réussite et qualité des apprentissages : débats critiques

Christophe MICHAUT (Université de Nantes) :

Les facteurs de réussite et d'échec à l'université. Synthèse des recherches réalisées en France

Dyanne ESCORCIA et Jean-François ROUET (Université de Poitiers) :

Comprendre et produire des textes en contexte universitaire : de l'étude des pratiques à la conception d'interventions pédagogiques

Jean-François DESBIENS (Université de Sherbrooke) :

Pratiques pédagogiques et réussite à l'université

Mariane FRENAY (Université catholique de Louvain-la-Neuve) :

Approche multifactorielle de la réussite en première année : motivation, intégration sociale, intégration académique

Cathy PERRET (Université de Bourgogne) :

L'efficacité des dispositifs d'aide à la réussite en premier cycle : constats et questionnements

Pierre-Yves GILLES (Université d'Aix Marseille) :

Parcours type et trajectoires individuelles : quels éclairages des recherches en psychologie de l'orientation ?

Sophie ORANGE (Université de Nantes) :

Les cycles courts de l'enseignement supérieur (IUT-BTS) : quels effets de l'encadrement sur la réussite et l'échec des étudiants ?

Laetitia GERARD (Université de Lorraine) :

Modalités d'accompagnement à la recherche et réussite en doctorat

## Introduction : Présentation de la conférence et de sa méthode

Ce rapport, élaboré par les membres du jury réunis pour la conférence de consensus, reprend et développe les principaux points qui ont été présentés oralement le vendredi 17 décembre 2015 au Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche par Emmanuelle Annot, Présidente du jury, et représentante à ce titre de ses membres. L'ensemble des membres du jury remercie chaleureusement les organisateurs de l'événement ainsi que les conférenciers et le public pour la qualité de l'accueil, la richesse des connaissances apportées, des idées émises et pour la convivialité des échanges.

La démarche des conférences de consensus a d'abord été initiée dans le domaine de la santé<sup>1</sup> : « *une méthode d'élaboration de recommandations médicales et professionnelles visant à définir une position consensuelle dans une controverse portant sur une procédure médicale, dans le but d'améliorer la qualité des soins* ». Transposée dans le champ de l'éducation et de la formation, cette méthode ouvre des perspectives pour rapprocher des aspects théoriques des enjeux de la pratique (Collectif de Chasseneuil, 2001). Cette conférence de consensus intitulée : « *Réussite et échec dans l'enseignement supérieur, quels éclairages de la recherche ?* », première dans un cycle de quatre conférences sur la transformation pédagogique de l'enseignement supérieur initié par l'Institut Français de l'Éducation avec le soutien de la Mission de la pédagogie et du numérique pour l'enseignement supérieur (MiPNES), de la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle s'est construite à partir d'une méthodologie spécifique. En amont de la conférence, un jury composé de personnalités diverses tant dans leurs statuts, leurs compétences et leurs sensibilités a été constitué pour aborder cette problématique d'intérêt général. Des chercheurs en sciences humaines et sociales, dont les travaux scientifiques récents sur la question de la réussite et de l'échec des étudiants ont été reconnus pour leur portée, ont été choisis par un comité scientifique international réuni à l'Institut Français de l'éducation autour du Professeur Laurent Cosnefroy. Ce comité a pris soin de donner la parole à des collègues étrangers francophones spécialistes du domaine en Europe et hors Europe pour ouvrir des perspectives sur des analyses comparées à l'heure de l'harmonisation européenne des diplômes et de l'internationalisation des formations du supérieur. L'autre critère qui a été retenu dans la conception du programme et le choix des conférenciers est celui de rendre compte de la diversité des établissements d'enseignement supérieur, et des niveaux et types de formations supérieures en France. Ainsi, l'ensemble des travaux empiriques exposés a fait référence à plusieurs publics, établissements et disciplines. Un dossier documentaire rassemblant les publications associées à chaque communication orale a été confié aux membres du jury pour préparer la conférence. Puis, la Présidente du jury a recueilli, en amont des communications, les questions de chaque membre du jury aux contributeurs et a réparti les prises de parole auprès des divers

---

<sup>1</sup> Collectif de Chasseneuil (2001). *Accompagner des formations ouvertes-Conférence de consensus*, Paris : L'Harmattan, p. 13.

intervenants. Au cours de la conférence, les membres du jury puis la salle rassemblant un public divers et venu en accès libre, se sont exprimés après chaque communication des intervenants. Le jury a élaboré une première synthèse des débats au soir de la première journée puis une seconde à la mi-journée, pour exposer en fin d'après-midi des préconisations dans le but d'initier des capacités collectives à entreprendre pour améliorer la réussite des étudiants.

En référence aux dimensions de la problématique d'intérêt général abordée par la conférence, ce rapport est composé de deux parties. La première porte sur les facteurs contextuels propres à l'enseignement supérieur en France. En effet, l'organisation du système d'enseignement supérieur français présente des particularités qui placent la question de la réussite des étudiants dans un cadre politique et stratégique singulier. Puis il met l'accent sur des concepts clés et des idées maîtresses issues des contributions des conférenciers. La seconde et dernière partie expose vingt et une préconisations des membres du jury basées sur les apports de la recherche avant de conclure.

## 1. Contexte et état de l'art

Les conférences de consensus ont pour objectif d'identifier des résultats de recherche aux niveaux national et international faisant consensus ou, au contraire, faisant l'objet de controverses, puis de faire émerger de nouveaux objets de recherche. L'objectif prioritaire de la conférence du 16 et 17 décembre 2015 était de répondre à un besoin de conceptualisation et d'opérationnalisation des notions de réussite, d'échec dans l'enseignement supérieur en France, notions trop souvent livrées aux représentations spontanées construites à partir des sensibilités des différents acteurs de l'enseignement supérieur et de la société civile. Beaucoup de poncifs sur les causes de l'échec circulent, comme par exemple la baisse du niveau des étudiants, accompagnée par une rhétorique politique souvent culpabilisante. Les conférenciers ont abordé les notions d'échec et de réussite sous l'angle de l'amélioration de la qualité des apprentissages des étudiants avec l'intention d'avoir une meilleure connaissance de l'expérience étudiante et des processus impliqués dans la réussite ou l'échec des étudiants. Les aspects structurels liés aux politiques publiques, tels que les modalités du financement de l'enseignement supérieur français, de sa structuration en filières ouvertes ou sélectives et leur impact sur la réussite ou l'échec des étudiants étaient présentes au fil des analyses et des débats sans en constituer le centre. Toutefois, nous situant dans une approche systémique pour étudier la relation « étudiant/enseignant du supérieur/savoir dans le contexte de l'enseignement supérieur au sein de la société française », ces questions sont fréquemment apparues en arrière-plan des débats. L'enseignement supérieur français qui est le produit de son histoire a connu de nombreuses transformations depuis l'université « *des héritiers* » décrite par le célèbre

ouvrage de Pierre Bourdieu et de Jean-Claude Passeron<sup>2</sup>. Le débat sur l'échec à l'université est récurrent depuis les années 1970, le pourcentage élevé d'échec ayant un coût sur les finances publiques et un coût social pour les familles. Parmi les changements majeurs, les conférenciers ont particulièrement insisté sur la massification de l'enseignement supérieur français qui a déplacé l'objectif affiché de 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat amorcée en 1985 à 50% d'une classe d'âge au niveau bac +2 en 2005. Cette volonté politique nationale visait à augmenter le niveau de formation de la jeunesse et à favoriser son employabilité c'est-à-dire sa capacité à mobiliser ses apprentissages et à se projeter vers un emploi qui l'intéresse (Berthiaume et Rege Colet, 2013<sup>3</sup>). Une attention particulière a été portée aux étudiants susceptibles d'être en échec dans le but de maintenir une cohésion sociale. Ces deux orientations se sont inscrites dans les objectifs fixés par les politiques européennes d'enseignement supérieur. Elles ont déterminé, en partie, les buts fixés aux établissements et leurs modes d'organisation bien que la France ait maintenu un système d'enseignement à plusieurs filières avec différentes modalités d'accès. En effet, aux côtés des universités qui accueillent sans sélection un public aux origines diverses avec un coût d'inscription modeste, figurent d'autres établissements d'enseignement supérieur sélectifs et appartenant pour certains d'entre eux au secteur privé. Au sein même des universités les filières se différencient, en particulier en fonction des parcours académiques des publics accueillis et des perspectives d'insertion des étudiants sur le marché du travail. Sélectionner des étudiants n'induit pas de facto la constitution de promotions rassemblant les meilleurs étudiants sur un plan académique. Inversement, l'absence de sélection dans les filières dites ouvertes ne conduit pas d'emblée à la création de filières rassemblant des étudiants présentant tous des difficultés car ayant eu pour seule opportunité la poursuite d'études dans un établissement non-sélectif. Au sein de ces filières dites ouvertes ou fermées, les recrutements et les parcours restent hétérogènes. Au cœur de ces transformations, la question de la réussite étudiante a été un leitmotiv des politiques publiques préoccupées par l'avenir de la jeunesse et plus largement de nos sociétés. Mais, sous une apparente simplicité, elle révèle un problème complexe, multidimensionnel et relatif. Qu'est-ce que réussir ? Etre diplômé ? Effectuer un apprentissage en profondeur ? S'insérer professionnellement ? S'enrichir d'apports intellectuels qui constituent des repères au cours de l'existence et qui permettent de réfléchir et d'agir en citoyen engagé face à des enjeux sociétaux ? Développer son esprit critique ? Et d'ailleurs peut-on tout mesurer ? Trop

---

<sup>2</sup> Bourdieu, P., & Passeron, J.-C. (1964). *Les héritiers, les étudiants et la culture*. Paris : Éditions de Minuit.

<sup>3</sup> Berthiaume, D., & Rege Colet, N. (Eds.) (2013). *La pédagogie de l'enseignement supérieur: repères théoriques et applications pratiques, Tome 1 : Enseigner au supérieur*. Berne: Peter Lang, p.327.

souvent, le problème de l'échec est réduit à celui de la première année alors que la question de la réussite peut être posée à toutes les étapes du parcours de l'étudiant. De plus, ce qui est considéré comme échec en premier cycle peut cacher d'autres formes de réussites : une réorientation choisie, l'accès à un emploi, la réussite à un concours. Les critères, c'est-à-dire les principes et les éléments auxquels se référer pour apprécier et définir l'échec, sont multiples et révèlent des tensions entre une conception rationnelle et économique du parcours et les parcours singuliers des étudiants. Le sujet des rythmes universitaires a en effet suscité jusqu'à une période récente peu d'analyses alors même que leur impact sur la réussite étudiante se confirme, au cœur des problématiques de vie étudiante : le transport, l'activité salariée, l'accès aux services universitaires... La vie étudiante est étroitement articulée aux temps étudiants et aux conditions d'étude. Ainsi, le temps standard d'un parcours d'étude est questionné, en particulier la licence en trois ans. Un parcours peut être réussi au sens où il fait aboutir à l'obtention de crédits, d'un diplôme et se dérouler dans un temps normé tel qu'il a été pensé au préalable par l'institution. Mais il peut être « réussi » dans d'autres temporalités après redoublement ou réorientation. De plus, les figures de la réussite varient : réussite épistémique (centrée sur l'intérêt des connaissances enseignées), stratégique (centrée sur la volonté d'obtenir les meilleurs résultats académiques possibles), minimaliste (centrée sur l'effort minimal à fournir pour réussir)... Par exemple, deux parcours dits réussis n'ont pas la même signification lorsque la qualité des apprentissages est prise en considération. Alors comment susciter, soutenir, l'engagement des étudiants là où ils étudient ? Comment agir pour répondre de façon appropriée à des situations diverses ? Si l'engagement est un concept clé en particulier au début du parcours, il faudrait aussi mieux comprendre les causes des abandons en fin de parcours. La combinaison entre les approches motivationnelles et éducationnelles pour étudier ces phénomènes est requise. L'impact de certaines mesures prises par l'institution sur les facteurs de réussite à partir des variables individuelles des étudiants peut être constaté. En particulier, la qualité et la pertinence de l'expérience et du climat d'apprentissage dans les établissements ont une influence sur la persévérance et la réussite des étudiants. Nous avons donc besoin d'études à grande échelle concernant l'influence des facteurs contextuels sur la qualité des apprentissages : types de dispositifs d'aide à la réussite et d'accompagnement des étudiants, de pratiques enseignantes, de modalités d'évaluation dans les configurations dans lesquelles elles s'inscrivent. Ces constats nous amènent à considérer les phénomènes d'échec et d'abandons comme la résultante d'une multiplicité de facteurs. En conséquence, l'appréciation de la réussite des étudiants doit être construite à partir d'un faisceau d'indicateurs de réussite plutôt que de manière unidimensionnelle.

## 2. Préconisations

A l'issue des présentations des différents chercheurs et après avoir entendu les contributions du public et les réponses apportées, le jury a formulé une série de préconisations à l'attention des décideurs et du grand public dans les champs de la recherche et de l'administration de l'enseignement supérieur.

### A- La réussite des étudiants comme terme polysémique :

Le terme « réussite des étudiants » doit être considéré comme un terme polysémique, multidimensionnel tant en ce qui concerne la question de la persévérance des étudiants (obtention d'un diplôme) que la temporalité des parcours (sans ou avec redoublement, sans ou avec réorientation) et des manières d'étudier (réussite épistémique ou stratégique ou minimaliste, sans oublier la prise en compte de la qualité des acquis de la formation (apprentissage superficiel ou en profondeur). Ainsi, les parcours d'apprentissage des étudiants s'entrelacent avec des trajectoires identitaires et biographiques dans un contexte social et économique donné.

**Préconisation 1** : Nous assistons actuellement à un déficit de recherches envisageant la réussite comme un parcours entier débouchant sur une qualification. Des recherches longitudinales, certes coûteuses, puisqu' exigeant un suivi de cohortes entières sur plusieurs années, devraient pouvoir faire l'objet de financement de la part des autorités publiques. L'enjeu est de pouvoir appareiller différentes bases de données (MENESR/OVE/CNOUS/INSEE ...) afin de réaliser des suivis de cohortes dans le supérieur.

**Préconisation 2** : Les établissements d'enseignement supérieur doivent pouvoir accéder aux fichiers nationaux pour la réalisation d'enquêtes sur le devenir des étudiants. L'harmonisation de la temporalité des enquêtes, notamment d'insertion professionnelle, et la limitation du nombre de sollicitations auprès des étudiants sont des objectifs à atteindre pour augmenter l'impact et la cohérence des enquêtes validées.

**Préconisation 3** : L'approfondissement des connaissances dans le champ des conditions de vie étudiantes en lien avec la réussite au cours des études est préconisé. Cette ambition passe par une harmonisation des définitions et des outils statistiques et par l'articulation des enquêtes locales, régionales, nationales, voire européennes en veillant à leur complémentarité. Ainsi, à titre d'exemple, afin de développer une meilleure connaissance des parcours des étudiants, la création d'indicateurs thématiques entre l'Observatoire national de la vie étudiante (OVE) et les observatoires locaux serait souhaitée de même qu'une complémentarité des enquêtes et des travaux entrepris dans le cadre de ces observatoires.



**Préconisation 4 :** L'approche quantitativiste et la constitution d'observatoires affichant les grandes orientations de l'enseignement supérieur par des données statistiques semble actuellement privilégiée. Si ces méthodes apportent des informations sur un large échantillon de publics, elles ne permettent pas toujours d'apprécier les multiples dimensions de l'expérience étudiante. Le soutien à des recherches faisant le choix d'approches plus qualitatives est recommandé.

**Préconisation 5 :** Les résultats des recherches sur les multiples dimensions de la réussite étudiante invitent à redéfinir les indicateurs ministériels de réussite afin d'intégrer la diversité des parcours conduisant au diplôme (en particulier au regard des statuts) et leurs temporalités (redoublements, périodes de césures, périodes d'emploi, réorientations). La durée moyenne d'obtention du diplôme doit être prise en considération ainsi que la nature des réorientations avant l'accès au diplôme. Les « faux étudiants », c'est-à-dire ceux qui sont inscrits dans l'enseignement supérieur mais qui ne suivent pas les cours mériteraient une étude particulière.

**Préconisation 6 :** Du côté des étudiants, le soutien aux parcours d'études alternatifs constitue une nouvelle préconisation d'autant plus que le projet pédagogique de Bologne encourage la prise en compte de l'expérience étudiante par l'individualisation des parcours. Par conséquent, une nouvelle organisation des études devrait permettre :

- de valoriser les parcours antérieurs ;
- de reconnaître les expériences d'apprentissage et de formation hors-cursus comme dans le processus de validation des acquis de l'expérience.

Ces recommandations nécessitent d'ouvrir un débat sur l'articulation Ecoles et Université, sur les effets de la concurrence entre établissements et parfois entre filières au sein d'un même établissement. Elles supposent aussi le renforcement des conventions et des passerelles inter-établissements.

**Préconisation 7 :** Une attention particulière devra être portée aux situations de fragilité des étudiants susceptibles d'avoir un impact sur leur réussite académique : santé (notamment psychologique), difficultés financières aggravées, impact de la mobilité quotidienne.

**Préconisation 8 :** Afin que les futurs étudiants évaluent au mieux leurs chances de réussite, l'adoption d'une norme nationale simplifiée de description de l'offre de formation des établissements est recommandée.

## **B- Des facteurs de réussite dépendants des temps du parcours et des champs disciplinaires :**

La réussite et l'échec dans l'enseignement supérieur ont des causes multifactorielles. En conséquence les travaux empiriques doivent s'élaborer à partir d'approches à la fois qualitative et quantitative. Les facteurs de réussite sont en grande partie dépendants des moments du parcours de l'étudiant et des champs disciplinaires. Ainsi, dans les premières semaines de la rentrée, les facteurs sont surtout liés à la transition entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. Lors du second semestre de la première année, l'étudiant dispose des premiers résultats de ses examens ; c'est à ce moment que se posent les problèmes d'abandons, de réorientations éventuelles ou de poursuite avec ou sans modification des habitudes de travail prises ; les dispositifs d'aide ou d'accompagnement deviennent ici particulièrement importants. Plus loin dans le parcours se pose le problème de l'élaboration du mémoire, élément déterminant de la réussite ; d'autres facteurs interviennent. Lors des années terminales se posent les problèmes d'insertion professionnelle qui engendrent une réflexion particulière. Enfin, les troisièmes cycles posent de nouveaux problèmes, différents selon les orientations professionnalisantes ou de recherche ; les facteurs institutionnels semblent ici jouer un rôle important. Ces facteurs, différents selon les moments du parcours, sont à croiser avec des facteurs plus spécifiques aux divers champs de formation, relativement peu étudiés actuellement.

**Préconisation 9 :** Un état des lieux des recherches en fonction de ces deux paramètres, les moments-clés du parcours et les différents champs de la formation, est à construire pour identifier les programmes prioritaires à mener et à financer. Sans attendre, plusieurs mesures pourraient être prises telles que :

- lancer des appels d'offre pour mener des recherches sur les facteurs de réussite spécifiques à un champ donné, sans oublier le champ des formations en Lettres qui présentent un déficit criant d'études à ce sujet;
- encourager les projets IDEFI actuels (malheureusement cantonnés trop exclusivement dans les champs de la santé et des ingénieries) à remplir une des missions qui leur étaient confiées, à savoir d'étudier les effets des innovations entreprises et leurs facteurs explicatifs;
- lancer de nouveaux appels d'offre IDEFI orientés plus spécifiquement sur les champs non couverts par les IDEFI actuels.

### C- Une mise en réseau des chercheurs sur des objets peu explorés:

Plusieurs champs relatifs à la pédagogie de l'enseignement supérieur n'ont pas encore été explorés en France. Ainsi pourrait-on dire que pour comprendre ce qui se joue à travers la notion de réussite à l'université nous manquons aujourd'hui de données :

- sur les effets des nouvelles modalités de gouvernance des universités ;
- sur la représentation des finalités des études chez les différents acteurs de l'enseignement supérieur ;
- sur la compréhension de leurs valeurs et des dimensions identitaires qui motivent leur engagement ou leur action ;
- sur les modalités de construction des parcours des étudiants ;
- sur les dimensions pédagogiques du métier d'enseignant-chercheur dans l'université de masse ;
- sur la connaissance des pratiques pédagogiques réellement mises en œuvre dans les universités ;
- sur l'émergence de nouveaux métiers dans une université devenue autonome (conseillers pédagogiques par exemple) et sur la manière dont se constituent des équipes pédagogiques pluri-métiers autour des dispositifs ou des formations.

Si les chercheurs sont les initiateurs du travail d'équipe et en réseau, ils peuvent également diffuser les résultats de leurs recherches aux communautés de praticiens et plus largement au monde socio-économique. L'initiative d'une conférence de consensus contribue, par exemple, à faire connaître ces travaux à une diversité d'acteurs de l'enseignement supérieur. Réciproquement, les chercheurs peuvent être interpellés sur des questions vives par les pouvoirs publics ou les praticiens qu'ils transformeront en objets de recherche. C'est ainsi, par exemple, que des recherches sur les effets du tutorat en premier cycle et sur l'usage du numérique dans les universités ont été financées.

**Préconisation 10 :** Le groupe de prospective « Recherche sur l'éducation du supérieur » au sein de l'alliance ATHENA doit être soutenu dans sa mission d'identifier les associations ou réseaux qui rassemblent des chercheurs menant des recherches sur l'enseignement supérieur. A côté de réseaux transversaux (ouverts à tous les champs de la formation), il existe des réseaux plus spécifiques à un champ donné, comme c'est le cas en pédagogie médicale ou en formation des enseignants. D'autres existent sans doute, mais sont encore peu connus. Un premier inventaire étant fait, il serait utile d'en réunir les responsables pour dresser un état des lieux de leurs préoccupations et ensuite de les convier aux conférences ultérieures de consensus.

**Préconisation 11** : Les échanges entre chercheurs, praticiens français et étrangers et étudiants sont à encourager en organisant des conférences internationales (telle la Conférence de Consensus des 16 et 17 décembre 2015), des journées d'études et des séminaires en prenant appui sur les associations qui œuvrent en ce sens comme l'association internationale de pédagogie universitaire (AIPU), par exemple.

**Préconisation 12** : Les étudiants désireux de s'engager dans un parcours doctoral sur ces questions au sein de ces réseaux méritent d'être soutenus par les établissements. Un inventaire et une synthèse des thèses sur l'enseignement supérieur en France et à l'étranger permettraient d'asseoir les acquis et d'identifier les questions prioritaires à encourager pour de futures thèses.

#### **D- Une thématique pluridisciplinaire qui doit tendre vers l'interdisciplinarité :**

Les facteurs de réussite (aux différents moments du parcours et selon les champs de la formation) étant complexes, ils nécessitent d'être approchés par des chercheurs issus de plusieurs disciplines et avec des ressources méthodologiques différentes. Les regards croisés de plusieurs disciplines universitaires sur la réussite universitaire seraient une condition pour pouvoir en apprécier les multiples dimensions. La rencontre régulière des communautés de chercheurs sur les problématiques d'enseignement supérieur : philosophie, psychologie, sociologie, sciences de l'information et de la communication, économie, sciences politiques, neurosciences, sciences de l'éducation pour tendre vers l'interdisciplinarité est fondamentale ainsi que la valorisation des résultats de leurs travaux communs.

**Préconisation 13** : L'évaluation et le soutien aux travaux de recherches positionnés au cœur de plusieurs disciplines est à reconsidérer dans chaque section du Conseil national des universités (CNU).

**Préconisation 14** : L'impulsion d'une politique scientifique internationale, nationale et régionale pour le soutien aux programmes de recherche pluridisciplinaires sur le thème de la transformation pédagogique et didactique de l'enseignement supérieur est réclamée via les financements de l'Agence Nationale de la Recherche, l'établissement de contrats de projets État-région intégrant la dimension de la réussite étudiante, et le développement de programmes européens permettant les analyses comparées ainsi que la mutualisation des résultats de la recherche.

**Préconisation 15** : L'encouragement à l'interdisciplinarité passe par la formation de grands laboratoires pluridisciplinaires ayant pour cible l'enseignement supérieur et ayant des contacts étroits avec d'autres grands laboratoires poursuivant le même objectif et par

l'initiative d'appels d'offre dont une des conditions serait de réunir des chercheurs d'horizons différents.

#### **E- Evaluer les pratiques et contribuer au développement professionnel des enseignants-chercheurs :**

L'enseignement supérieur a connu une série de réformes et de transformations initiées par les pouvoirs publics. Les enseignants du supérieur ont été parfois partie prenante de ces changements. Ils ont aussi été à l'origine d'innovations pédagogiques devant parfois les réformes si nous prenons l'exemple du tutorat dans les années 1990 en France. Parmi les enseignants du supérieur, le groupe majoritaire des enseignants-chercheurs a la spécificité d'associer la formation à la recherche.

L'accompagnement de leur développement professionnel passe par une bonne connaissance de leur activité pédagogique auprès des étudiants et de la manière dont ils se représentent leur avenir dans le système universitaire français. Il ne s'improvise donc pas et repose sur une solide formation prenant appui sur l'état de l'art de la recherche en Europe et hors Europe, en particulier sur les publications anglo-saxonnes et une expérience universitaire.

L'élaboration par les chercheurs d'outils d'évaluation des dispositifs d'aide à la réussite et d'accompagnement des étudiants, ainsi que des pratiques d'enseignement-apprentissage des enseignants est un autre objectif à atteindre.

La mise à destination des praticiens des résultats de ces évaluations à la fois qualitatives et quantitatives doit contribuer à rendre leurs pratiques intelligibles et participer à leur développement professionnel. Les enseignants devraient être encouragés à évaluer les effets de leurs pratiques avec l'aide de personnes ressources (« conseillers » et chercheurs).

En effet, comme le montrent des recherches anglo-saxonnes (autour du SoTL ou des Teaching portfolio) ou européennes (autour des Dossiers de Valorisation Pédagogique en Belgique), intégrer la recherche dans la formation est un moteur puissant de développement professionnel chez les enseignants du supérieur.

**Préconisation 16 :** La création de Centres de Pédagogie dans tous les établissements du supérieur doit trouver un appui logistique et financier afin d'assurer la formation et l'accompagnement des personnels enseignants. Dans les établissements, la participation active des enseignants-chercheurs bien au fait des spécificités du métier et des disciplines, à la constitution et à la vie de ces services, doit être encouragée afin de faciliter le partage d'expériences. Un travail partenarial avec les Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) peut par ailleurs être recherché.

**Préconisation 17:** La généralisation de la mise en réseau des différents services de pédagogie universitaire et la formation des conseillers au moyen de cette mise en réseau sont attendues pour encourager la constitution d'équipes pédagogiques qui conduisent des recherches sur les actions de formation.

**Préconisation 18:** Une définition plus claire du métier de conseiller pédagogique à travers la conception d'une formation professionnelle rigoureuse à l'échelle nationale pour ce corps de métier est requise ainsi que la création de postes et le soutien à l'indispensable collaboration entre les conseillers, les enseignants et enseignants-chercheurs au sein des établissements.

**Préconisation 19:** La transformation des pratiques de la licence au doctorat est à encourager et à évaluer, en renforçant les liens entre formation et recherche, en proposant des formations initiales dès l'entrée dans le métier et au cours de la carrière, en impliquant des enseignants du supérieur dans des recherches action. La valorisation des expériences probantes sur une plateforme nationale bien identifiée par la communauté des enseignants, enseignants-chercheurs, responsables des formations, directeurs des études et équipes de direction des établissements d'enseignement supérieur constitue un objectif prioritaire.

#### **F- Reconnaître les missions pédagogiques dans l'enseignement supérieur :**

La prise en considération des missions pédagogiques des enseignants du supérieur et des acteurs non enseignants passe par une reconnaissance institutionnelle claire des autorités académiques et ministérielles c'est à dire par une redéfinition des emplois, de l'évolution du déroulement des carrières et des promotions.

**Préconisation 20:** Une réflexion doit être conduite au niveau de l'Etat et des établissements sur les politiques de nomination, de promotion, de formation et de reconnaissance institutionnelle des enseignants du supérieur (par exemple en adaptant le modèle du congé pour recherches à un congé pour l'enseignement ; en prenant en compte le temps consacré à l'animation pédagogique, à la transformation des pratiques, à la recherche sur les actions de formation dans les référentiels des tâches).

## G- Les trois missions de l'enseignement supérieur :

L'enseignement supérieur a trois missions : l'enseignement, la recherche et les services. Il est difficile pour un enseignant-chercheur d'offrir simultanément un niveau d'excellence dans les trois missions ; par ailleurs, la pression des classements internationaux poussent certains d'entre eux à ne s'investir que dans la mission de recherche au détriment de toute autre mission ; comme il est vrai que le niveau d'excellence dans une mission peut varier en fonction des opportunités offertes par le parcours. L'institution d'enseignement supérieur est donc confrontée à des choix politiques différents :

- elle est avant tout une institution de recherche : les enseignants-chercheurs se consacrent prioritairement à la recherche et l'excellence sera avant tout *scientifique et disciplinaire* ;

- elle est avant tout une institution d'enseignement : les enseignants-chercheurs se consacrent prioritairement à l'enseignement / apprentissage et l'excellence sera avant tout *sociale et professionnelle* (s'adressant à tous les étudiants qui en ont la capacité et la motivation) ;

- elle est avant tout une institution de service : les enseignants-chercheurs mettent leurs actions de recherche et d'enseignement aux services de la société proche (répondre aux besoins d'une région, par exemple) ou globale (faire face aux enjeux sociétaux) et l'excellence sera avant tout *sociétale* (les enseignants-chercheurs et les étudiants développent une conscience, un engagement et une expertise citoyenne) ;

- elle est une institution qui équilibre les trois missions par le fait qu'il existe en son sein des enseignants-chercheurs avec des niveaux d'excellence différents selon les missions mais l'ensemble de ces niveaux d'excellence se répartit bien sur les trois missions, aucune d'entre elles n'étant sur- ou sous-évaluée. L'excellence de l'institution est alors pensée en termes d'équilibre entre les trois missions qui s'appuient l'une sur l'autre et permettent à tous les étudiants qui en ont la capacité et la motivation d'avoir une formation de base dans les trois aspects et de développer ensuite leur orientation dans l'un ou l'autre de ces trois aspects. Il y a donc des choix à faire clairement, face aux pressions de toutes parts. Enfin, il ne faut pas oublier que les autres acteurs de l'institution (personnel administratif, ingénieurs, conseillers, ...) jouent un rôle important dans la poursuite de l'une ou l'autre de ces politiques.

**Préconisation 21** : Une réflexion sur la place des personnels administratifs autour des trois missions de l'enseignement supérieur que sont l'enseignement, la recherche et les services est à mener au sein des établissements ainsi que sur la reconnaissance institutionnelle à leur accorder.

## Conclusion : la leçon de la conférence

En conclusion, le thème de la conférence nous interroge sur les finalités des études supérieures et sur les valeurs portées par les pratiques en direction des étudiants :

- Qu'est-ce qu'un enseignement supérieur vraiment démocratique (ouvert à tous ceux qui en ont la capacité et la motivation, sans discrimination) et soucieux des enjeux sociétaux?
- Quelle peut être la définition de la culture dans la société du XXIème siècle, en particulier à l'ère du numérique ?
- Quelle place est aménagée pour la jeunesse dans nos sociétés contemporaines et quels rapports existent entre les générations?

La richesse des analyses issues de la conférence et la diversité des situations nous rappellent qu'il n'existe jamais de réponse simple à des questions complexes. La principale leçon de cette première conférence de consensus inaugurant une série d'autres conférences est la nécessité de la mise en place d'une méthode nouvelle à appliquer ensemble, Ministère, établissements, équipes pédagogiques et étudiants, pour :

- identifier, analyser et comprendre les dimensions d'un problème relatif à l'enseignement supérieur tel que la réussite et l'échec des étudiants, par exemple;
- agir en étant outillé de manière concertée, en supportant l'incertitude, et sans jamais abandonner la quête du sens de nos actions là où nous sommes et quel que soit notre statut.

Pour le jury de la conférence de consensus : « Réussite et échec dans l'enseignement supérieur : quels éclairages de la recherche ? » réuni le 16 et 17 décembre 2015

Emmanuelle Annot, Présidente

Février 2016